

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04-13-31-07-43

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Participation à la mission de prévention et d'animations jeunes - 4ème répartition  
2017 - Délégation des Centres Sociaux**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par un centre social, implanté à Aix-en-Provence pour un montant global demandé de 18 000 €

Le montant de la subvention en fonctionnement à allouer, détaillé dans les tableaux ci-annexé, s'élève à 13 658 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80% de la subvention à la signature de la convention et 20% sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- vous prononcer sur l'attribution d'une subvention départementale, d'un montant total de 13 658 €, selon le détail présenté dans les tableaux annexés au présent rapport ;
- m'autoriser, pour cette association, dont le montant de la subvention est supérieur à 23 000 €, à signer une convention de partenariat conforme aux conventions-types prévues à cet effet ;
- imputer la dépense correspondante, soit 13 658 € au chapitre 65 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

